



COMMUNICATION FINANCIERE

Le Conseil d'Administration de Delattre Levivier Maroc s'est réuni le 23 Mai 2018 sous la présidence de M. Jean Claude BOUVEUR pour examiner l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 28 juin 2018 à 10 heures au siège de la société.

Après avoir pris en compte la situation d'un dossier important en arbitrage international dont l'issue est prévue pour le mois d'août 2018, la décision relative aux modalités d'une augmentation de capital adaptée aux besoins en résultant est reportée au Conseil d'Administration de septembre.

De ce fait, il sera proposé en Assemblée générale Ordinaire, la distribution d'un dividende simple de 5,50 DH par action, sans option de conversion en action.

Le Conseil d'Administration

Le 24 Mai 2018